

**Période couverte par votre communication sur les progrès (COP) : 2021**

***DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU DE LA PART DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL :***

Le 27 décembre 2021, à Paris

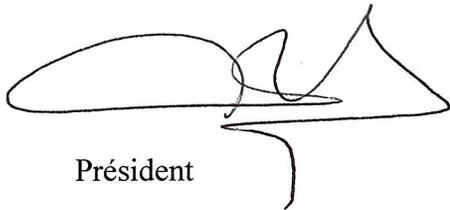
*À nos parties prenantes :*

Nous sommes heureux de confirmer que Investance Partners réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l’homme, du travail, de l’environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l’intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous avons adopté une raison d’être dans nos statuts afin d’être un cabinet responsable à l’égard de l’ensemble de nos parties prenantes. Nous avons mis en place un Code de conduite à destination de nos collaborateurs ainsi qu’une Charte achats et relations responsables pour les fournisseurs. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Richard Ovadia



Président

Luc-Sorel Om



Directeur Général